

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
M. Jamal FATIMI donne pouvoirs à Mme Marie-Eve TAYOT
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absents :

Mme Nezha NAJIM, M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

Sensibilisation à la gestion durable de l'eau - plan de financement prévisionnel

N° 11.2

M. JALBY Vincent, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Limoges Métropole intervient sur le cycle de l'eau à travers ses compétences « eau » (eau potable, assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)) mais aussi « programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche » et « développement économique ».

En cohérence avec le pacte national pour l'eau qui fixe des objectifs de réduction des consommations de 10% en 5 ans et de 25% en 15 ans, et au niveau régional, une diminution de cette consommation de 30%, Limoges Métropole, ses communes et de nombreux acteurs ont souhaité se saisir de la problématique. C'est la raison pour laquelle le programme Limoges Métropole territoire en transition hydrique (LMTTH) a été inscrit au projet de territoire métropolitain en décembre 2021.

Parmi les axes stratégiques du programme LMTTH, l'axe 6 « Sensibiliser, former et communiquer » vise à amener les acteurs du territoire à découvrir et comprendre les enjeux du changement climatique qui impactent la disponibilité de la ressource eau et en altère sa qualité. L'objectif de cet axe est donc d'impulser une meilleure appréhension de cette ressource eau et une démarche de transformation des usages.

Pour ce faire, les individus comme les organisations ont besoin d'outils et d'accompagnement correspondants à leur degré de compréhension et de maturité sur ce sujet. La sensibilisation et la formation à ces nouveaux enjeux représentent donc une nécessité pour enclencher tout changement et intégrer dans le quotidien de nouvelles pratiques et l'évolution des usages.

Les conditions sont aujourd'hui réunies sur le territoire de Limoges Métropole pour affirmer le rôle des acteurs de l'eau du territoire (l'agence de l'eau Loire Bretagne, l'office international de l'eau, les acteurs économiques, les collectivités...) dans les réflexions nationales et renforcer les actions de communication et de sensibilisation.

Limoges Métropole s'attache à sensibiliser de multiples manières, l'ensemble des publics sur la thématique de la gestion de cette ressource en danger :

- des actions pérennes menées auprès des scolaires par le biais d'un prestataire de médiation spécialisé, ainsi qu'à l'appui d'un escape game dédié et ouvert au grand public,
- un événement ponctuel célébrant les 60 ans de la loi sur l'eau et les 50 ans de la filière sur Limoges.

Lors de l'évènement qui se déroulera du 10 au 12 octobre 2024, Limoges Métropole et l'Office international de l'eau avec le soutien et le parrainage de l'agence de l'eau Loire-Bretagne proposent d'organiser une conférence dédiée à la mise en œuvre progressive de la loi.

D'autre part, concomitamment, il sera organisé des actions de sensibilisation par Limoges Métropole, sur toute la durée de l'évènement, à destination des citoyens, scolaires, partenaires de l'écosystème eau local et acteurs économiques. Il s'agit de proposer un salon grand public avec des espaces ludiques et immersifs afin de faire découvrir les enjeux de la transition hydrique, les métiers de l'eau avec des défis proposés par les entreprises locales, et la filière eau et assainissement de Limoges.

C'est dans cette approche que l'évènement se veut novateur et rassemblera :

1. une cible institutionnelle et professionnelle, via le colloque à dimension nationale le vendredi 11 octobre 2024 qui se tiendra en parallèle de l'évènement grand public,
2. une cible scolaire territoriale (écoles, collèges et lycées de Limoges Métropole et de la Haute Vienne) les jeudi 10 et vendredi 11 octobre 2024, à laquelle il est proposé sur le temps scolaire, une découverte des métiers et des enjeux de l'eau de manière ludique et immersive,
Des parcours de visites encadrés et programmés seront suggérés aux écoles en fonction des âges ainsi que des défis interclasses proposés par Limoges Métropole, la Ville de Limoges, et des entreprises partenaires (défis en situation professionnelle à destination des plus grands),
3. une cible grand public et principalement familiale du territoire de Limoges Métropole et de la Haute Vienne, le samedi 12 octobre 2024 à laquelle seront proposés des circuits libres sous un chapiteau avec des jeux immersifs et ludiques, ateliers de vulgarisation scientifique, défis et démonstrations d'entreprises locales, etc.

L'évènement se retrouve au carrefour des actions de sensibilisation. Il est proposé de scinder le plan de financement en 2 parties (colloque national et sensibilisation du grand public) afin de répondre aux critères des financeurs.

Il en résulte les plans de financements prévisionnels suivants :

Pour la partie colloque de l'évènement eau :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Marché évènementiel	58 317 €	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	25 395 €	24%
Prestation Office International de l'Eau	17 875 €			
Location Opéra	15 744 €	Autofinancement de Limoges Métropole	81 541 €	76%
Frais de réception	10 000 €			
Frais de communication	5 000 €			
Total	106 936 €	Total	106 936 €	100%

Pour la partie sensibilisation du grand public sur toute la durée :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Marché évènementiel lié à l'évènement eau	174 950 €	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	40 000 €	12%
Adaptation et location d'un escape game	36 500 €			
Prestataire de médiation	45 000 €	FEDER Massif Central	297 740 €	88%
Frais de communication	25 000 €			
Forfait de 20% des dépenses pour ETP	56 290 €	Autofinancement de Limoges Métropole	0	0%
Total	337 740 €	Total	337 740 €	100%

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver la programmation de la sensibilisation du grand public dans le cadre de Limoges Métropole territoire en transition hydrique et le plan de financement correspondant,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de cette programmation et à solliciter l'ensemble des financements,
- d'imputer toutes les dépenses et les recettes sur les lignes prévues sur le budget principal de Limoges Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le lundi 15 avril 2024